

LE BON, LA BRUTE ET LE MÉCHANT*Sommaire
Inhaltsverzeichnis*

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
La Fanfare du Collège Saint-Michel	8 9
Journée internationale «En ville sans ma voiture»	10 11
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	12
Nouvelle publication patrimoniale / Nouvelle stagiaire à l'atelier Jean-Tinguely	13
Le caveau et la salle Rossier de l'Hôpital des Bourgeois	15
Nouveau concours «1700»	16
La Fontaine de la Vaillance	17
Mémento	19 20

La rentrée scolaire 2001–2002 s'est, dans l'ensemble, bien passée à l'exception d'un dossier qui a défrayé la chronique.

Chacun sait, dans ce canton, que la scolarisation de son enfant dépend de son lieu de domicile et que, si le domicile est à Bulle, l'enfant ne pourra pas être scolarisé à Fribourg.

La ville de Fribourg, comme toutes les autres villes de ce pays, scolarise sans difficulté et en respect des conventions internationales les enfants domiciliés sur son territoire, indépendamment du statut des parents.

Dans le dossier qui a fait la une de la presse, la question n'était pas de savoir si les parents étaient au bénéfice d'une autorisation de séjour ou pas, mais de déterminer le lieu de domicile.

Or, le formulaire d'inscription de l'enfant ne comportait pour toute adresse, mère et enfant, que «église Saint-Paul». Une église ne peut être considérée comme étant un domicile. En plus, le même formulaire comportait l'adresse du père qui se situe dans un autre canton, où d'ailleurs la mère et son enfant ont vécu jusqu'à leur arrivée à St-Paul et où l'enfant fut scolarisé jusqu'aux vacances d'été. Le père étant, à ma connaissance, toujours domicilié à cette adresse et au bénéfice de papiers en règle, il me revenait d'informer la mère qu'elle devait retourner scolariser son enfant dans la commune de domicile du père, cela dans l'intérêt de son enfant. Car si des démarches doivent être entreprises pour l'obtention de permis d'établissement, pour elle et son enfant, ces der-

nières ne pourront se faire que dans le canton de domicile du père.

Faut-il dès lors, en tant qu'élue, fermer les yeux et laisser naître de faux espoirs en laissant l'enfant fréquenter pour quelques jours les classes de la ville, tout en engendrant une inégalité de traitement par rapport aux autres habitants de notre cité?

J'ai choisi de ne pas entrer en matière car je ne peux me résoudre à invoquer le droit international tout en foulant au pied le droit fédéral et le droit cantonal. J'ai endossé dès lors pour certains le rôle de la brute. Il m'eût été certes plus confortable de jouer le rôle du

(Suite en page 5)

**CONCOURS**

177 1/10

WETTBEWERB**«Bonnes tables de Fribourg»**

Construit il y a quelques centaines d'années, le bâtiment qui abrite le restaurant de la «Fleur-de-Lys» se trouve à la rue des Forgerons 18. On peut lire sur sa façade qu'il fut rénové sous la protection de la Confédération. En quelle année?

Réponse jusqu'au 27 octobre 2001 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.

**«Gourmetadressen in Freiburg»**

Das Gebäude, das das Restaurant «Fleur-de-Lys» beherbergt, wurde vor ein paar hundert Jahren erbaut und befindet sich an der rue des Forgerons 18. Auf seiner Fassade kann man lesen, dass es unter der Obhut der Eidgenossenschaft renoviert wurde. In welchem Jahr?

Antwort bis spätestens am 27. Oktober 2001 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg, senden.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a désigné M. Jean Bourgknecht, conseiller communal, comme membre du jury du concours d'architecture à deux degrés pour le Centre de création scénique contemporain (CCSC) à Villars-sur-Glâne;
- a pris acte de l'engagement de M^{me} Florence Cauhépe Radice comme nouvelle déléguée économique de la Ville et de la région de Fribourg;
- a décidé l'engagement de M. Marc Capellini comme nouveau chef de service des Ecoles;
- a décidé la promotion du premier lieutenant Frédéric Angéloz au grade de capitaine, ainsi que sa nomination en tant que chef de la section Appui et membre de l'état-major du Bataillon, avec effet immédiat;
- a pris acte de la démission en qualité de chef de bâtiment de l'école de la Neuveville de M. Daniel Ruffieux et désigné M^{me} Francine Bovard pour le remplacer;
- a pris acte avec grande satisfaction de la décision du Conseil fédéral d'implanter le Tribunal fédéral administratif à Fribourg;
- a pris acte avec reconnaissance de l'offre à la Ville de Fribourg d'une œuvre du peintre sénégalais M'Baye Diop;
- a approuvé la décision de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement d'étendre les locaux de la crèche Croq'Lune de Jura-Torry-Miséricorde;

- a octroyé le traditionnel prix de la Ville de Fribourg, sous forme d'un bon de voyage de 500 francs, à l'apprenti de l'artisanat ayant obtenu la meilleure moyenne dans les branches de culture générale;
- a décidé le versement d'un don de 1000 francs en faveur du Papiiorama-Nocturama de Marin, celui-ci étant unique en Suisse;
- a décidé de poursuivre le transport des élèves concernés par le regroupement des écoles de l'Augge et de la Neuveville, par le biais du bus scolaire de Bourguillon, pour des motifs de sécurité;
- a décidé de percevoir auprès des parents des enfants participant aux Mini Beaux-Arts une contribution forfaitaire par enfant et pour l'année scolaire de 50 francs, en référence à l'article 14 al. 2 du Règlement scolaire;
- a décidé la réglementation par parcomètre collectif des 29 places de parc situées au début du chemin de la Motta et des 35 places du parking situé devant la prison centrale, la durée de parking autorisée dans ces deux zones étant fixée à 10 h 30 et le tarif à 3 francs pour ce laps de temps;
- a pris acte de l'entreprise immédiate de travaux de consolidation de la route au chemin de Jolimont, à la suite d'un affaissement de celle-ci.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat Herrn Jean Bourgknecht, Gemeinderat, als Mitglied der Jury für den auf zwei Etappen laufenden Architekturwettbewerb für den Centre de création scénique contemporain (CCSC) in Villars-sur-Glâne ernannt;
- hat Kenntnis genommen von der Anstellung von Frau Florence Cauhépe Radice als neue Wirtschaftsdelegierte der Region Freiburg;
- hat Herrn Marc Capellini als neuen Dienstchef der Schulen ernannt;
- hat die Beförderung von Oberleutnant Frédéric Angéloz zum Hauptmann beschlossen sowie mit sofortiger Wirkung seine Nomination als Sektionschef des Unterstützungszuges und als Mitglied des Bataillonsstabs;
- hat den Rücktritt von Herrn Daniel Ruffieux als Vorsteher des Neustadtschulhauses zur Kenntnis genommen und Frau Francine Bovard als seine Nachfolgerin ernannt;
- hat mit grosser Genugtuung den Entscheid des Bundesrates zur Kenntnis genommen, in welchem er Freiburg zum Sitz des eidgenössischen Bundesverwaltungsgerichts erklärt;
- hat mit Anerkennung die Schenkung eines Gemäldes des senegalesischen Malers M'Baye Diop an die Stadt Freiburg zur Kenntnis genommen;
- hat den Entscheid der Stiftung zugunsten des Wohnraumes der Stadt Freiburg gutgeheissen, die

Räumlichkeiten der Krippe Croq'Lune Jura-Torry-Miséricorde zu erweitern;

- hat den traditionellen Preis der Stadt Freiburg in Form eines Reisesegtscheines von Fr. 500.– an den Handwerkerlehrling mit dem besten Notendurchschnitt in den Fächern der Allgemeinbildung verliehen;
- hat eine Spende von Fr. 1000.– zugunsten des Papiiorama-Nocturama in Marin beschlossen, da dieses einzigartig in der Schweiz ist;
- hat aus Sicherheitsgründen entschieden, den Transport der SchülerInnen, die durch die Umgruppierung der Schulen der Au und der Neustadt betroffen sind, durch den Schulbus von Bürglen weiterzuführen;
- hat gemäss Art. 14, Absatz 2 des Schulreglementes entschieden, einen Pauschalbetrag von Fr. 50.– pro SchülerIn pro Schuljahr zu erheben, für die SchülerInnen, die an den «Mini Beaux-Arts» teilnehmen;
- hat sich für eine Kollektivparkometerregelung entschieden für die 29 Parkplätze, die sich am Anfang des chemin de la Motta befinden, sowie für die 35 Parkplätze vor dem Zentralgefängnis. Die erlaubte Parkdauer in diesen zwei Zonen beläuft sich auf 10,5 Stunden und der Tarif für diese Aufenthaltsdauer beträgt 3 Franken;
- hat Kenntnis genommen von der sofortigen Aufnahme von Konsolidierungsarbeiten an der Strasse des chemin de Jolimont, da sich jene gesenkt hat.

Statistique de la population en Ville de Fribourg

A la fin août 2001, la population légale de la Ville était de 32 265 habitants, soit en augmentation de 67 personnes par rapport à la fin mai 2001 (32 198). Sur ce nombre, 22 942 personnes étaient d'origine suisse (-93), 9323 d'origine étrangère (+160). La population en séjour était à la fin août 2001 de 2796, soit en diminution de 148 (2944). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2001 de 35 061 (35 142).

Statistique du chômage en Ville de Fribourg

Au 31 août 2001, la Ville de Fribourg comptait 474 chômeurs (-13), pour un taux de 2,62% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie «Seco»), indiquant une diminution de 0,07% par rapport au mois de mai 2001 (2,69%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,11%, ce qui représente 1107 personnes (-70).

Equilibre des comptes quasi atteint

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de la deuxième séance de la nouvelle période administrative, le Conseil général a approuvé, le 25 juin, les comptes de l'exercice 2000 de la Commune et des Services industriels. Il a également donné, son aval à une dépense imprévisible et urgente de 73 000 francs pour l'assainissement de la falaise du Grabensaal.

101 340 000 francs au budget et 103 977 544 aux comptes 1999. Le produit des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques est supérieur au budget. C'est surtout l'impôt sur le bénéfice des personnes morales qui pro-

te de fr. 21 383 555 et une dépense nette (subventions taxes spéciales et autres participations encaissées déduites) de 5 332 151 francs.

En conclusion, le Conseil communal constate que la situation financière de la Commune reste préoccupante, même si elle s'est légèrement améliorée en l'an 2000.

«Allegro ma non troppo»

Président de la Commission financière, M. C. Joye de confirmer que ce résultat en léger déficit est dû à des éléments extraordinaires non récurrents. «Cela dit, l'effort a dû être fourni et la Commission financière félicite le Conseil communal et en particulier la Direction des finances d'avoir su écouter ses remarques depuis cinq ans et d'avoir su, après, mettre en place un système bien plus performant.»

C'est ce qui s'est heureusement passé dans le service de l'impôt et du contentieux, dont le fonctionnement a été amélioré avec en particulier la désignation d'un nouveau responsable. Il y a eu un rattrapage des retards de facturation. La situation a pu être rétablie dans le domaine des débiteurs impôts.

Il reste à concrétiser d'autres améliorations réclamées depuis longtemps, comme la mise en place d'un véritable contrôle budgétaire, la publication de tous les engagements hors bilan, le calcul du ren-

dement de chaque immeuble locatif ou la publication d'une directive interne en matière d'imputations. La Commission financière a longuement débattu, précisa M. Joye, de la vérification de la comptabilité de l'Aide sociale et des programmes d'emploi temporaire. A la suite des détournements dont a été victime l'entreprise virtuelle «Book Trading», un contrôle fiduciaire spécial sera opéré.

Quant aux réactions des divers groupes, elles peuvent se résumer, pour citer M. P.-A. Clément, vice-syndic, directeur des Finances, par l'expression «allegro ma non troppo». Au nom du groupe PCS/Ouverture, M^{me} M. Genoud-Page se réjouit d'une embellie qui ne sera malheureusement que passagère. Serait-ce qu'on aurait découvert la potion magique lors de l'exercice 2000, s'interroge M. G. Gaillard (PLR)? Hélas, l'amélioration n'est que de l'ordre du million de francs, si l'on fait abstraction des améliorations non répétitives. Avec les deux orateurs précédents, M. T. Steiert (PS) et M. M. Ducrest (PDC), ainsi que M^{me} R. Strobel (liste Citoyenne), se félicitent du résultat 2000 et partagent la plupart des conclusions de la Commission financière.

Au vote, les comptes 2000 de la Commune et des Services industriels furent approuvés par 66 voix sans opposition. Il en fut de même du rapport de gestion.

Comptes de l'exercice 2000

Les comptes 2000 de la Ville de Fribourg se présentent comme suit:

- total des charges	Fr. 182 382 679,04	(180 678 573,99)
- total des produits	Fr. 182 128 442,24	(173 514 848,61)
- excédent des charges	Fr. 254 236,80	(7 163 725,38)

Le budget 2000 prévoyait un déficit de 7 100 830 francs. L'excédent enregistré représente 0,16% des recettes globales (imputations internes de 16 612 566 francs déduites) contre 4,13% aux comptes 1999 et 5,7% aux comptes 1998.

Ce résultat satisfaisant s'explique essentiellement par la comptabilisation de recettes ou d'économies extraordinaires qui n'apparaîtront pas dans ces propositions aux comptes 2001:

- Rattrapage important de recettes de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Les recettes fiscales se sont élevées à 105 680 895 francs contre

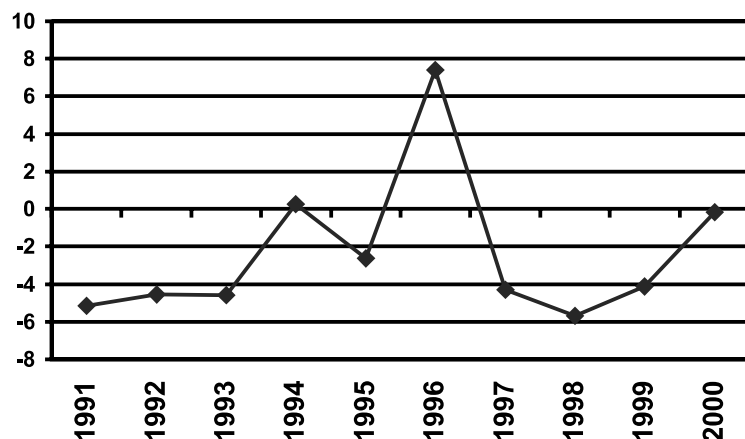
gressive par rapport au budget, puisqu'il le dépasse de 3,3 millions de francs. Cela s'explique notamment par l'évolution favorable de la situation économique. Quant à l'impôt sur le capital, il est demeuré inférieur au budget.

- Amélioration comptable de 1,5 million de francs du secteur des programmes d'occupation.
- Economie unique de 1 million de francs d'intérêts passifs, qui sont transférés du compte de fonctionnement au compte d'investissement.

Dans l'ensemble, le budget 2000 des charges a été bien respecté.

Quant au compte d'investissement, il présente une dépense bru-

Excédents de charges ou de recettes en % de 1991 à 2000



LE BON, LA BRUTE ET LE MÉCHANT

(suite de la page 1)

bon, tout en sachant que tôt ou tard, le rôle du méchant sera dévolu au conseiller d'Etat en charge de justice et police. Je ne me résoudrai par contre jamais, en tant qu'élue, à laisser faire mon bras droit tout en ignorant ce que fait mon bras gauche, car le rôle de l'hypocrite, je ne suis pas prête à l'endosser.

Marie-Thérèse Maradan Ledergerber
Conseillère communale

Gleichgewicht der Konten fast erreicht

GENERALRAT

Der Generalrat hat in seiner zweiten Sitzung der neuen Amtsperiode am 25. Juni die Konten des Rechnungsjahres 2000 der Gemeinde und der Industriebetriebe genehmigt. Mit 62 Stimmen hat er oppositionslos ebenfalls eine nicht vorhersehbare und dringende Ausgabe von Fr. 73 000.- zur Sanierung der Felswand des Grabsaals gutgeheissen.

Konten des Rechnungsjahres 2000

Die Konten 2000 der Stadt Freiburg präsentieren sich folgendermassen:

- Gesamtausgaben	Fr. 182 382 679.04	(180 678 573.99)
- Gesamteinnahmen	Fr. 182 128 442.24	(173 514 848.61)
- Ausgabenüberschuss	Fr. 254 236.80	(7 163 725.38)

Das Budget 2000 sah ein Defizit von Fr. 7 100 830 vor. Der registrierte Überschuss stellt 0,16% der globalen Einnahmen dar (interne Buchungen von Fr. 16 612 566 abgezogen) gegen 4,13% der Konten 1999 und 5,7% der Konten 1998.

Dieses befriedigende Resultat erklärt sich im Wesentlichen durch ausserordentliche Einnahmenbuchungen oder Ersparnisse, die in den Vorschlägen für die Konten 2001 nicht erscheinen werden:

- Bedeutende Einnahmen durch nachgeholte Gewinnsteuern von juristischen Personen.

Die Steuereinnahmen beliefen sich auf Fr. 105 680 895 gegen Fr. 101 340 000 im Budget und Fr. 103 977 544 in den Konten 1999. Der Ertrag aus der Einkommens- und Vermögenssteuer natürlicher Personen ist höher als im Budget. Es ist vor allem die Gewinnsteuer juristischer Personen, die, verglichen mit dem Budget, angestiegen ist. Sie über-

schreitet den budgetierten Betrag um 3,3 Millionen Franken. Dies erklärt sich namentlich durch die günstige wirtschaftliche Entwicklung. Was die Kapitalsteuer betrifft, ist sie geringer als budgetiert ausgefallen.

- Buchungsverbesserung von Fr. 1,5 Millionen aus dem Sektor der Beschäftigungsprogramme.

- Einmalige Einsparung von 1 Million Franken aus Passivzinsen, die vom Betriebskonto ins Investitionskonto übertragen werden.

Im Grossen und Ganzen wurde das Ausgabenbudget 2000 gut respektiert.

Was das Investitionskonto betrifft, weist es Bruttoausgaben von Fr. 21 383 555 auf und Nettoausgaben (Subventionen von Spezialgebühren und einkassierte Beiträge abgezogen) von Fr. 5 332 151.

Schlussfolgernd stellt der Generalrat fest, dass die finanzielle Situation der Gemeinde beunruhigend bleibt, auch wenn sie sich im Jahr 2000 leicht verbessert hat.

«Allegro ma non troppo»

Der Präsident der Finanzkommission, Herr C. Joye, bestätigt, dass dieses leicht defizitäre Resultat durch ausserordentliche, nicht rückläufige Faktoren zustande gekommen ist. «Es muss festgehalten werden, dass dies grosse Anstren-

gungen erforderte. Die Finanzkommission gratuliert dem Gemeinderat und insbesondere der Finanzdirektion, dass sie seit fünf Jahren ihren Anmerkungen Gehör schenkte und daraufhin ein leistungsstärkeres System einführte.»

Glücklicherweise ist dies gleichermassen auf dem Steueramt verlaufen. Vor allem durch die Nomination eines neuen Verantwortlichen konnte der Betrieb dieses Amtes verbessert werden. Der Fakturationsverzug konnte aufgeholt werden. Im Bereich der Steuerschuldner konnte die Situation wieder zufriedenstellend hergestellt werden.

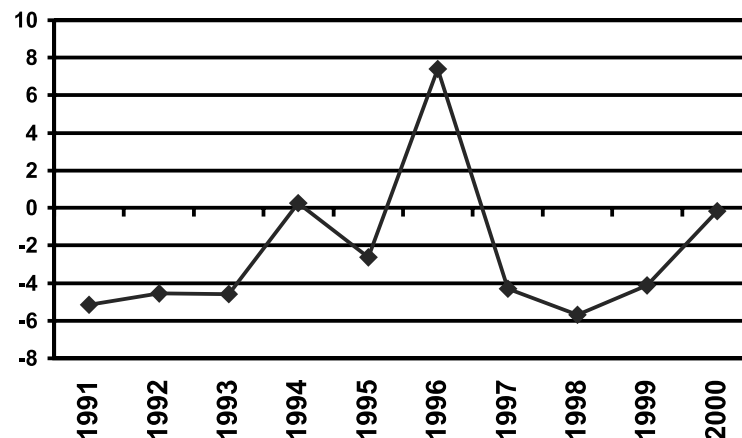
Es müssen jedoch noch andere, schon lange geforderte Verbesserungen vorgenommen werden, wie z.B. das Einrichten einer veritablen Budgetkontrolle, die Publikation aller Verpflichtungen ausserhalb der Bilanz, die Berechnung der Rendite aller Miethäuser oder die Publikation einer internen Weisung bezüglich Buchungen. Herr Joye präzisiert, dass die Finanz-

kommission lange über die Überprüfung der Buchhaltung des Sozialhilfedienstes und der Temporärarbeitsprogramme debattiert hat. Eine spezielle treuhänderische Kontrolle wird ausgeführt werden, infolge der Veruntreuung, welcher das virtuelle Unternehmen «Book Trading» zum Opfer fiel.

Die Reaktionen verschiedener Gruppen können durch den von Herrn P.-A. Clément, Vizeammann, Finanzdirektor, verwendeten Ausdruck «allegro, ma non troppo» zusammengefasst werden. Im Namen der Gruppe CSP / Öffnung freut sich Frau M. Genoud-Page an der kurzen Windstille, die leider nur vorübergehend ist. Herr G. Gaillard (FDP) fragt sich, ob man wohl einen Zaubertrank in der Rechnung 2000 entdeckt habe. Ach, die allgemeine Verbesserung beläuft sich nur auf etwa eine Million, wenn man von den ausserordentlichen Verbesserungen absieht. Wie die zwei vorangehenden Redner gratulieren auch Herr T. Steiert (SP), Herr M. Ducrest (CVP) sowie Frau R. Strobel (Bürgerliste) zum Resultat 2000 und teilen die meisten von der Finanzkommission gezogenen Schlüsse.

In der Abstimmung wurden die Konten 2000 der Gemeinde und der Industriebetriebe durch 66 Stimmen oppositionslos angenommen. Dasselbe gilt auch für den Verwaltungsbericht.

Ausgabenüberschuss oder Einnahmen in % von 1991 bis 2000



Fribourg en musique(s) – Freiburg und die Musik (10)

LA FANFARE DU COLLÈGE SAINT-MICHEL

Dans le prolongement de la grandiose Fête fédérale de musique que Fribourg eut, en ce mois de juin, l'honneur et le privilège d'accueillir, 1700 a le plaisir de présenter, après les quatre corps de musique coorganisateurs de cet événement national et au terme de son présent concours, la Fanfare du Collège Saint-Michel. Héritière de la «Musica Militaris» des Jésuites, créée en 1839 sur la colline du Belzé, cette attachante et dynamique harmonie a non seulement marqué plusieurs générations de collégiens, mais a incontestablement contribué à l'enrichissement de nos diverses sociétés de musique, ainsi qu'au rayonnement du Pays de Fribourg.



La «Musica Militaris» du Collège des Jésuites de Fribourg, vers 1839.

[Archives de la Fanfare du Collège Saint-Michel, Fribourg (AFCsm)]

Carte de visite

Harmonie
fondée en 1839: 45 musiciens

Directeur:
Eric Conus

Président:
Frédéric Zosso

Attirés par le renom du Collège des Jésuites, nombreux furent les élèves étrangers et suisses qui séjournèrent au Pensionnat de Fribourg, entre 1827 et 1847. Pratiquant un instrument, plusieurs internes eurent ainsi le loisir de faire partie de la Musique du Pensionnat, véritable «ancêtre» de la Fanfare du Collège Saint-Michel. Sous la baguette du Père Louis Lambillotte, son directeur de 1830 à 1834, cet ensemble eut l'occasion d'offrir «plusieurs concerts aux parents et aux membres les plus distingués de la société fribourgeoise».

Vraisemblablement en sur-nombre par rapport aux cordes et aimant la musique «à grand

orchestre», les bois et les cuivres du Pensionnat furent comblés lorsque fut mis sur pied un nouvel ensemble, la «Musica Militaris». A relever que c'est principalement dans le cadre des écoles du degré secondaire qu'apparurent ces nouvelles formations. Aussi la Fanfare du Collège Saint-Michel, créée en 1839, est-elle la plus ancienne de celles qui ont survécu aux multiples réorganisations scolaires. Ce corps de musique remplissait alors deux fonctions essentielles: il se faisait entendre au Pensionnat à l'occasion d'événements importants et il devait aussi conduire les déplacements des élèves. Avec à leur tête un laïc, le professeur Jules Boissier-Duran, les musiciens reçurent un uniforme de belle facture: veste bleu foncé à col noir, pantalons blancs, chaussures noires, avec comme ornement une giberne et une casquette surmontée d'un panache flottant. Et la chronique d'évoquer les promenades-défilés

des internes, précédés par un piquet de jeunes cavaliers, au son d'une musique martiale. Fort prisée des «pensionnaires» et des citadins, la «Musica Militaris» était assurée de son effet, comptant pas moins de «50 membres de choix» dès ses origines, ainsi que le précise le *Livre d'or... du Pensionnat*.

Fribourg à l'heure d'Adolphe Sax...

En novembre 1847, à l'issue de la guerre civile du Sonderbund et peu après l'expulsion des Jésuites du territoire helvétique, Saint-Michel est transformé en une «Ecole cantonale laïque» (1848–1857). Pour son directeur, l'historien Alexandre Daguet, ainsi que pour le nouveau Conseil d'Etat, le maintien d'un corps de musique dans le cadre de cette école ne fait point l'ombre d'un doute. «Recréée» en novembre 1848 et figurant désormais au budget cantonal, la Fanfare est confiée à un «professeur sta-

giaire de musique instrumentale», le corniste et cornettiste Augustin Eggis, par ailleurs compositeur et membre de l'Orchestre de la Société de musique de la capitale.

Si l'activité déployée par A. Eggis à la tête de la Fanfare de l'Ecole cantonale est peu connue, celui-ci réussit néanmoins un coup d'éclat le 14 mars 1852. Interprétant en soliste une fantaisie sur *La Norma* de Bellini, le directeur Eggis fit en effet résonner aux oreilles de ses concitoyens le son d'un instrument nouveau, le saxophone, instrument qui ne sera reconnu officiellement à Paris qu'en 1857! Relatant l'événement, la presse relevait en substance: «Le saxophone? Eh bien, c'est un instrument nouveau en cuivre, si nous sommes bien informés, le seul qui existe en Suisse, instrument du reste fort compliqué et qui mérite d'être entendu.»¹

En 1884, Armin Sidler, directeur de la Landwehr, reprend les rênes de la Fanfare. Soumettant ses collégiens-musiciens à un programme varié mais exigeant, composant et arrangeant nombre de partitions, le nouveau titulaire pratique une musique de concert difficile, sans oublier la «musique fonctionnelle» propre aux cortèges, défilés et processions.

Un «fanfaron» nommé Joseph Bovet!

Sous la baguette d'A. Sidler, la Fanfare redevient la «musique militaire» du «Roi des Collèges», comme l'appelaient alors les pensionnaires issus de l'aristocratie française. A l'automne 1899, Antoine Hartmann prend le relais, s'employant à transmettre son goût de l'ordre et de la précision. Pour ce diplômé du Conservatoire de Leipzig et également directeur de l'Orchestre du Collège, la musique est «le complément nécessaire de toute éducation supérieure» et un «puissant moyen de développement intellectuel». Un de ses élèves,



Sous le regard de Pierre Canisius, la Fanfare du Collège Saint-Michel dans ses nouveaux atours (mai 1997).

[AFCSm]

Joseph Bovet – eh oui! le futur compositeur du *Vieux chalet...* –, jouera du trombone sous sa houlette, de 1896 à 1900.

Au cours du long rectorat de Mgr Jean-Baptiste Jaccoud (1888–1924), la Fanfare tiendra un rôle particulièrement important. Chanteurs, Fifres et Fanfare se doivent en effet d'assurer un programme musical conséquent: concert au kiosque, grande promenade réinstaurée dès 1889, Fête-Dieu, réception de personnalités. Le «bataillon Jaccoud» défile alors sous le regard ébahi du public fribourgeois, Fanfare en tête ou au centre, lorsque le nombre des élèves avoisine les «600 hommes». Etroitement associée aux cortèges du «Valet», la Fanfare accompagne généreusement les chants et encadre les étudiants, tous porteurs de torches. Vers 1890, le recteur «impose» aux collégiens un uniforme de circonstance: complet bleu marine à boutons dorés et casquette, dont les modèles sont venus de France. Pour les grandes occasions, les élèves portent même cravate blanche et gants blancs, une aiguillette étant accrochée sur le devant de la veste des «fanfarons». Mgr Jaccoud reprend ici la formule d'apparat des Jésuites. Ses conceptions pédagogiques rejaillissent sur la Fanfare, son rôle et son répertoire. Alors qu'en 1906 la Fanfare est

précédée de 3 fifres et 4 tambours, ils sont 28 fifres et 6 tambours l'année suivante.

De 1908 à 1923, le professeur et directeur de La Concordia, Léon Stoecklin, puis l'abbé Joseph Zurkinden, corniste réputé et futur chanoine de Saint-Nicolas, dirigent la Fanfare avec «autant de zèle que de compétence», en attendant que ne débute l'ère du «légendaire Auguste Rody» (1923–1968). Dernier «Musicien de Ville» de la capitale, directeur de l'Union Instrumentale (1937–1943), l'homme «au grand chapeau, aux Parisiennes carrées et au nœud papillon» exercera non seulement une «forte emprise sur ses musiciens et les collégiens de plusieurs générations» – 45 ans à la tête de la Fanfare, un vrai record de longévité! –, mais marquera profondément la vie musicale des bords de la Sarine, tant par son infinie générosité que par la passion de son idéal.

La musique, «c'est peut-être tout simplement... la Vie»

En mai 1968, la Fanfare du Collège accueille son huitième directeur en la personne de Charles-Henri Bovet. Nul mieux que ce brillant intellectuel, compositeur et musicien polyvalent, «aussi à l'aise avec la plume qu'avec la baguette, ne pouvait négocier le passage

de la Fanfare des Jésuites à notre «harmonie»... Grâce à lui, tant les «400 coups» en 1982» – année du quatrième centenaire du Collège fondé par Pierre Canisius –, «que le 150^e anniversaire de la Fanfare en 1989 connurent un lustre inoubliable... Après mai 68, tout un programme».²

Toutefois, avec la disparition de l'internat, le mandat de la Fanfare se modifie quelque peu: le cortège de la Saint-Nicolas, la Fête du recteur et le concert annuel constituent la base de son programme, programme complété au gré des circonstances par quelques voyages hors de nos frontières: Rome et le Vatican en 1984 et en 2000, le Luxembourg en 1986, la Sardaigne et la Pologne en 1995. Si de nos jours il ne s'agit plus de faire défiler au pas les «compagnies» de collégiens, vêtus de leur uniforme marine à boutons dorés, la Fanfare est, comme à ses débuts, de toutes les fêtes, ou presque! Quant au présent uniforme et après quelques tribulations, celui-ci, inauguré lors de l'année scolaire 1996/97, a su habilement concilier modernisme et tradition, illustrant si besoin est l'esprit de Saint-Michel: «Laudamus veteres sed nostris utimur annis» (Nous louons les anciens, mais nous sommes de notre temps).

A la disparition prématurée de Charles-Henri Bovet à la Noël 1992,

l'intérim fut confié à Jacques Hostettler, en attendant l'arrivée, en 1993, du Glânois Eric Conus, alors directeur de La Concordia.

De 1839 à nos jours, plus de 3000 collégiens et collégiennes ont pris part à cette «odyssée musico-estudiantine», y trouvant, à côté de leurs études, une source certaine d'épanouissement. Plus que jamais, la Fanfare d'aujourd'hui contribue à créer la bonne humeur sur la colline du Belzé. Le secret de sa longévité vient surtout de ce qu'elle offre, année après année, l'occasion à une équipe de jeunes de cultiver un idéal exigeant, celui de la pratique commune de la musique. Cela implique technique, habileté et solidarité qui, peu à peu, font naître de solides amitiés.

Ayant survécu aux heurts de l'Histoire ainsi qu'aux flux et reflux de la pédagogie, la Fanfare du Collège Saint-Michel, en ce début de troisième millénaire, ne peut que faire sienne cette réflexion du regretté Charles-Henri Bovet: «...pour faire de la musique en commun il ne suffit pas de tirer réglementairement sur une coulisse d'accord ni de suivre la baguette officieuse du «chef»... C'est mieux que cela, il faut accorder son Etre tout entier. C'est peut-être tout simplement – mise en musique – l'Existence, la Vie»³.

Eric Conus

¹ Cité par Charles-Henri Bovet: *Saint-Michel en Fanfare. Essai historique pour le 150^e anniversaire de la Fanfare du Collège Saint-Michel de Fribourg, 1839–1989*. Fribourg 1989, p. 19.

² Jibé [Jean Baeriswyl]: «Sur deux notes», in *La Fan Fa R'en Do Ré. Gazette de la Fanfare du Collège Saint-Michel*. Edition spéciale 1997, s.p.

³ Charles-Henri Bovet: *op. cit.*, p. 86.

Outre les deux publications citées en référence, consultez également l'important ouvrage de Charles-Henri Bovet & Dominique Curchod: *Musiques de Romandie*. Lausanne, Ed. Pierre-Marcel Favre 1985, plus particulièrement le chapitre intitulé: «Les musiques de jeunes», pp. 131–137, ainsi que Ferdinand Ruegg: «Centenaire de la Fanfare du Collège Saint-Michel», in *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* (73) 1940, pp. 135–158, Jean-Denis Murith, Georges Rossetti et Hans Grossrieder: *Le Collège Saint-Michel-Das Kollegium Sankt Michael*, Fribourg, Ed. Saint-Paul/Paulusverlag 1980, de même que le site internet de la Fanfare du Collège Saint-Michel à l'adresse suivante: www.csmfr.ch [Activités/Fanfare].

Le 22 septembre 2001

JOURNÉE INTERNATIONALE «À FRIBOURG, OHNE MON AUTO»

Samedi 22 septembre 2001, Fribourg s'associe à plus de 760 villes européennes dans le cadre de la journée internationale «En ville, sans ma voiture». Ce jour-là, les transports publics seront gratuits sur tout le territoire de la CUTAF. A Fribourg, le boulevard de Pérolles, l'avenue de la Gare, la rue Saint-Pierre, la route des Alpes et la Grand-Rue seront fermées à la voiture. Du quartier du Bourg à celui de Pérolles, une riche animation attend tous les Fribourgeois.

Il y a quelques années, lorsque plusieurs villes européennes testèrent une journée «sans voiture», les principales réactions furent l'incrédulité et la raillerie. Comment pouvait-on espérer faire accepter un tel sacrifice? Aujourd'hui, l'initiative de ces précurseurs a fait bouler de neige. Il y aura des pour et des contre. Mais d'ores et déjà, parce qu'elle suscite le débat dans toute l'Europe, cette journée est un succès.

Les objectifs

A Fribourg, cette journée s'inscrit dans une démarche de reconquête de la ville. C'est un moment exceptionnel qui vise à sensibiliser les habitants aux nuisances de la voiture, à permettre une prise de conscience de l'opinion publique et à faciliter l'émergence de nouveaux comportements. C'est aussi l'occasion de tester, grande nature, la «piétonnisation» du centre-ville et de démontrer l'efficacité des transports publics.

Pour circuler ce jour-là, vous avez choisi...

...Le train: c'est gratuit sur le réseau Fribourg, Villars-sur-Glâne, Guin, Givisiez, Belfaux, Matran et Avry (gare de Rosé).

... Le bus: c'est aussi gratuit et toutes les lignes fonctionneront, y compris dans le centre.

... Le vélo ou le scooter électrique: vous avez bien raison! La ville est à vous, mais à partager avec les piétons et quelques autres véhicules. Alors prudence!

... Les pieds: Bravo! Si c'est avec roller, skate ou trottinette, bravo aussi, mais prudence!

Vous ne pouvez pas faire autrement que de venir en voiture? Quand c'est possible, faites en sorte de monter à plusieurs dans la même voiture et suivez l'itinéraire de déviation (signaux orange). Vous pourrez stationner partout, sauf dans la zone protégée (voir plan). Les grands parkings publics restent cependant accessibles

(Pérolles-Centre, Manor, Grand-Places, Alpes, Bourgeois).

Vous avez absolument besoin d'un taxi? Comme d'habitude, ils sont à votre disposition, sauf dans la zone protégée.

Profiter de la ville

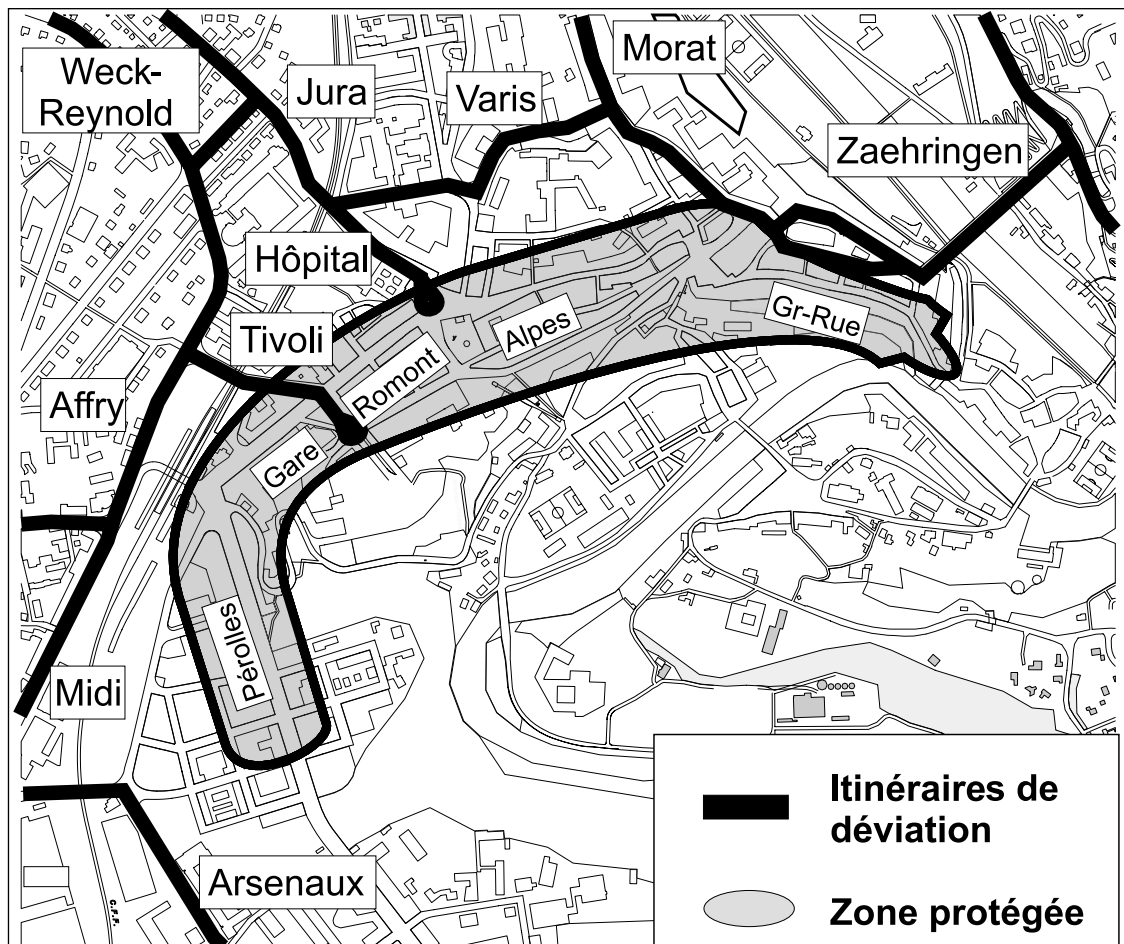
Venez y faire vos courses, les magasins sont exceptionnellement ouverts jusqu'à 17 h, et profitez des animations. A l'intérieur de la zone protégée, prenez le temps, allez à pied, à vélo, en bus ou à roller! Pourquoi ne pas vous laisser tenter par un parcours en calèche? Des animations vous attendent de Pérolles à la place Notre-Dame, faites aussi un petit détour par le Guintzet pour sauver les castors. Foire aux provisions, braderie,

brunch, jeux pour enfants. Venez poser des questions sur les énergies propres et le changement climatique. Et si vous testiez votre éco-conduite sur un simulateur ultramoderne? Un gymkhana pour cyclistes attend les enfants. Un skate parc et des conseils sur la prévention et la sécurité routière sont à votre disposition. Redécouvrez la ville, ses musées (gratuits ce jour-là) et visitez nos remparts et la salle du Grand Conseil. Les 365 marches de la tour de la cathédrale seront accessibles sans bourse délier. Beaucoup d'autres animations vous attendent (voir programme ci-contre).

Pour en savoir plus:

www.fr.ch/ville-fribourg

N° vert: 026/321 31 75.



"A Fribourg, Ohne mon Auto"

SAMEDI 22 SEPTEMBRE DE 09h00 A 17h00

TRANSPORTS PUBLICS

GRATUITS

Pérolles

Changement climatique	Pérolles 25 (EEF)
Energies propres – véhicules électriques et à gaz	Pérolles 25 – rue Simplon
Swiss Energie	Pérolles 25 – rue Simplon
Prévention – sécurité routière	Rue des Pilettes
Skate Parc	Rue des Pilettes
Jeux pour enfants	Pérolles-Centre – rue Locarno

Gare CFF/TPF

Stand CFF + Mobility Car Sharing	Parvis Gare CFF/TPF
Simulateurs de conduite	Pl. de la Gare

Rue de Romont + Pl. G.-Python

Brunch	G.-Python
Tours de ville guidés	G.-Python
Radio Fribourg en direct	G.-Python
Braderie	G.-Python
Concours d'originalité	G.-Python à 14h00 (défilé à 15h00)
Parcours Roller	Départ 10h30 et 15h00 de G.-Python puis St-Pierre – Gare – Pérolles
Bus expo TPF	R. Romont
Club du Tramway	R. Romont
Stand Rivella + Rollerblade	Square des Places

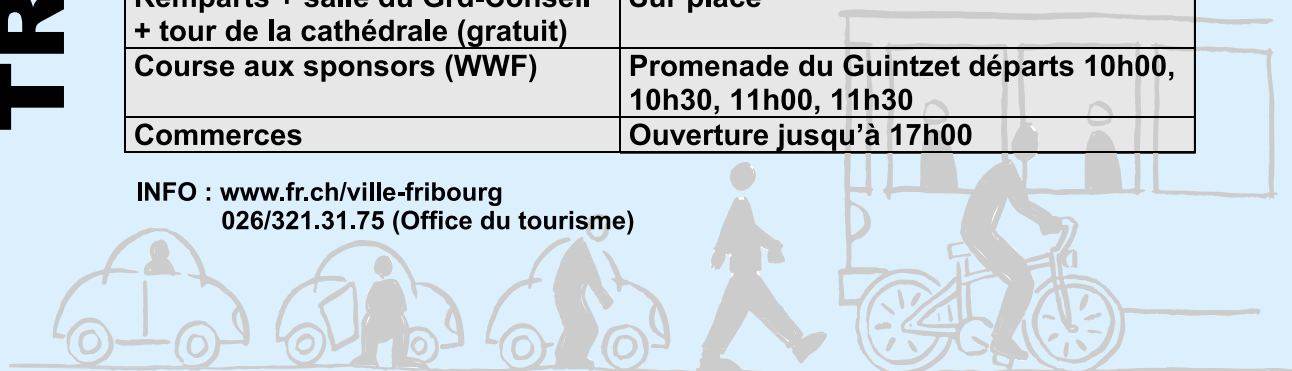
Bourg

Foire aux provisions	Pl. Notre-Dame
Marché traditionnel	Pl. Hôtel de ville + Grand-Rue

Et encore

Tours de ville en calèches	Pl. Notre-Dame – Square des Places – Pérolles (BCF) – Pérolles (EEF)
Musées gratuits + visites guidées + Petit train (info: 026/321.31.75)	Art et Histoire – Tinguely – Histoire naturelle – Gutenberg – Machines à coudre – Fri-Art – Marionnettes
Remparts + salle du Grd-Conseil + tour de la cathédrale (gratuit)	Sur place
Course aux sponsors (WWF)	Promenade du Guintzet départs 10h00, 10h30, 11h00, 11h30
Commerces	Ouverture jusqu'à 17h00

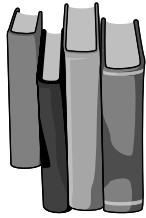
INFO : www.fr.ch/ville-fribourg
026/321.31.75 (Office du tourisme)



SBB CFF FFS



In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Für die meisten von uns sind die Ferien zu Ende, aber wer möchte nicht gerne manchmal noch von den fremden Düften träumen. Hier können wir mit zwei Büchern Abhilfe schaffen für Südfrankreichreisende: «**Düfte der Provence**», Geschichten über ein Ferienhaus in einer märchenhaften Landschaft und das Leben in einem französischen Dorf, von Yvone Lenard und «**Im Schatten der Olivenbäume**» über das Landleben einer Städterin mit mehreren Katzen in einem Dorf in der Languedoc von Katharina Zimmer, die besser bekannt ist für ihre psychologisch/pädagogischen Sachbücher.

Nicht Ferienerinnerungen, aber etwas Nostalgie an die Anfänge des Schweizer Fernsehens weckt der Bildband «**Leutschenbach Karammbuli**» des TV-Fotografen Eric Bachmann. Wir begegnen in ihm altvertrauten Bildschirmgesichtern wie Heidi Abel, Mäni Weber, Léon Huber, Cordelia Guggenheim oder Bruno Stanek, Kurt Felix, Guido Baumann, Rosmarie Pfluger und Regina Kempf. Peter Achten, Beni Thurnheer, Gabriela Amgarten, Raymond Fein, Sandra Studer, Peter Schellenberg und vielen andere mehr.

Grosse Beachtung wünsche ich dem Buch «**Lob der Schwachheit**» des jungen Freiburgers Alexandre Jollien. Seit seiner Geburt behindert und heute Philosophiestudent, beschreibt er in Form eines Dialogs mit Aristoteles, wie die Philosophie ihm geholfen hat, seinem Schicksal mit positiver Kraft zu begegnen und seinem körperlichen Gebrechen einen Sinn zu geben. Wer die Gefühle eines Cerebralgelähmten während seiner Entwicklung, in einer geschlossenen, dann in der öffentlichen Schule, dem Gymnasium und später an der Universität kennen lernen will, sollte dieses Buch unbedingt lesen.

Ausserordentlich ist auch das Buch «**Das Mädchen hinter dem Foto**» von Denise Chong. Wer

kennt nicht das Bild, das in der Presse rund um die Welt ging und ein Mädchen zeigt, das nackt und schreiend, halb brennend auf einer Strasse vor den Naphtalbomben im Vietnamkrieg flieht. Es hat überlebt, und hier wird seine weitere Lebensgeschichte erzählt.

Andere neue, **interessante Biographien** erweitern unser Sortiment: «Doppelleben, eine Autobiographie» von Carola Stern und «Goethes Mutter» von Dagmar von Gersdorff.

Zu erwähnen sind auch die beiden Sammelbände «Berühmte Frauen», ein Nachschlagewerk mit je 300 Porträts grosser Frauen aller Epochen und Länder.

Zum Schluss noch Nachrichten aus der Bibliothek: Am 1. September trat unsere **neue Benutzungsordnung** in Kraft, in welcher die «Spielregeln» für das Ausleihen und den Umgang mit unseren Medien festgehalten sind. Gleichzeitig werden einige Tarife leicht erhöht: Während die Abonnemente gleich bleiben, erhöhen sich die Gebühren für Mahnungen, Verlängerungen und Reservationen. Benutzungs- und Gebührenordnung sind bei der Ausleihe aufgestellt und können dort eingesehen werden.

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Deutsche Bibliothek, Freiburg
Spitalgasse 2

1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

A la Bibliothèque

LA FRATRIE:
UN LIEN FONDAMENTAL

Pour la rentrée, nous vous proposons des livres sur le thème de la relation entre frères et sœurs. On sait que cette relation constitue un lien très puissant qui influence le comportement affectif et social à l'âge adulte, ainsi que le sentiment de bien-être et de sécurité. Elle se poursuit la vie durant, donc beaucoup plus longtemps que la relation parentale. Dans certaines sociétés, elle est considérée comme le plus important des liens familiaux, passant avant celui du mariage ou de la relation parentale. L'histoire de la femme d'Intaphernès en témoigne:

Darius, le roi des Perses, avait arrêté, jeté en prison, enchaîné et condamné à mort pour trahison tous les membres de la famille d'Intaphernès, à l'exception de sa femme. Chaque jour, celle-ci venait pleurer et se lamenter aux portes du palais. Touché par sa persévérance et son chagrin, le roi lui envoya un messenger lui dire qu'il lui accordait une faveur: il pardonnerait à celui de ses parents qu'elle choisirait. Après un moment de réflexion la femme d'Intaphernès répondit au messenger: «Eh bien, si le roi m'accorde la vie de l'un d'eux, je choisis entre tous mon frère.» Surpris, Darius renvoya le messenger demander à la femme la raison de son choix: ses enfants n'étaient-ils pas plus proches d'elle, et son mari, plus cher? Voici ce qu'elle fit répondre au messenger: «O roi, je pourrais avoir un autre mari, si la divinité le voulait, et d'autres enfants si je perdais ceux-ci; mais, mon père et ma mère n'étant plus de ce monde, il est tout à fait impossible que j'aie un autre frère. C'est cette pensée qui m'a fait parler comme j'ai parlé.» Le roi en fut tellement ému qu'il gracia un autre membre de la famille, son fils aîné.

Cependant, on ne peut évoquer la fratrie sans parler de rivalité. Tous les frères et sœurs se chamaillent, c'est bien connu. La rivalité fraternelle existe depuis la nais-

sance du genre humain et son histoire commence par un fratricide. La première fois que l'homme eut un frère, il le tua. C'est l'histoire de Caïn et Abel citée dans l'*Ancien Testament* qui contient de nombreuses histoires évoquant la jalousie fraternelle mais dont l'issue fut moins terrible, comme par exemple celle de Jacob et ses frères.

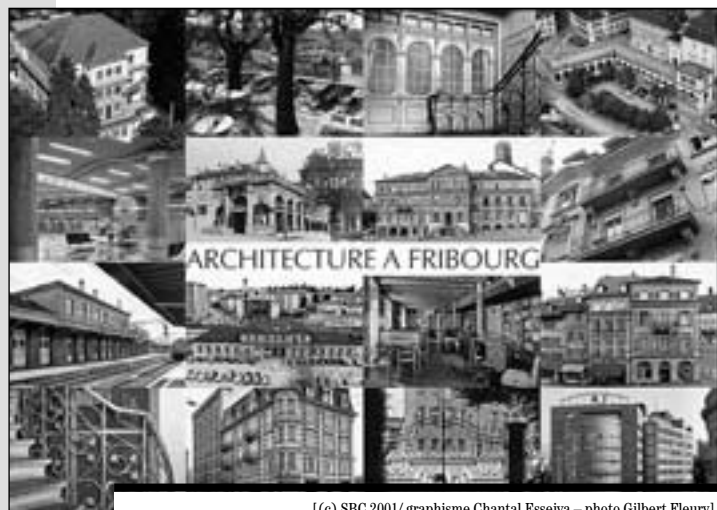
On trouve aussi dans toutes les mythologies du monde, des histoires de frères et sœurs très touchantes et fascinantes, comme celles de Castor et Pollux, Antigone et Ismène, Psyché et ses sœurs.

La psychanalyse aussi s'est passablement penchée sur le sujet de la fratrie. L'intérêt d'Alfred Adler s'est porté sur la structure familiale et le rang de naissance, celui de Freud sur la rivalité entre frères et si l'on se réfère à Jung on est frappé de l'importance que la question des frères et sœurs a eu dans sa vie privée comme dans l'élaboration de sa théorie des archétypes. Pour chacun d'eux, le rapport avec les frères et sœurs a été, à des degrés divers, si important dans leur vie que cela se répercuta sur leur psychologie.

Néanmoins, la rivalité fraternelle ne se résume ni à la violence, ni à l'agressivité. Si elle est saine, vécue et maintenue dans des limites acceptables, elle peut être un puissant stimulant qui pousse l'enfant à s'affirmer dans la vie et à prendre sa place. C'est dans sa famille que l'enfant apprend le b.a.-ba de la vie en société. La fratrie constitue une minisociété où l'enfant passe de la rivalité à l'amitié et à la coopération qui est la base de la socialisation. Dans le cas d'une fratrie mal vécue, c'est-à-dire si le lien est trop fort, inexistant ou à l'extrême lors d'une jalousie aveugle, les rapports sociaux en seront perturbés. Cependant, on sait qu'en l'absence d'une fratrie de sang, une fratrie de cœur peut aider grandement au développement de la sociabilité, car la quête

Une nouvelle publication patrimoniale

Salutations de Fribourg, ville d'art et d'histoire



[(c) SBC 2001/ graphisme Chantal Esseiva - photo Gilbert Fleury].

Venez découvrir la ville qu'on croit connaître, la ville oubliée entre caves et greniers, enseignes et pavés, la ville cachée derrière les portes sculptées et les ferronneries ouvragées, la ville ignorée des cheminées et des ateliers! Le recensement des biens culturels immeubles du canton de Fribourg vous propose sa nouvelle publication bilingue sur la ville de Fribourg: huit fiches par année, huit monographies de 4 à 8 pages, pour découvrir un quartier, une rue, une place, un immeuble, huit regards neufs issus de recherches inédites: la Maison d'Alt sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les Arcades, le Café-Restaurant du Belvédère, l'ancienne gare et son vis-à-vis la Banque cantonale, la Villa Felix, les immeubles Sallin et Mayer à Péroles.

Première parution: septembre 2001.

Prix de vente: Fr. 4.- la fiche,
Fr. 30.- la série de 8 fiches, avec une mappe de rangement.

Vous pouvez souscrire à cette nouvelle publication du

Service cantonal des biens culturels [SBC],

4, chemin des Archives - 1700 Fribourg

par téléphone: 026/305 12 87 ou par courriel: lauperA@fr.ch

Atelier «Jean-Tinguely» à Paris

UNE NOUVELLE STAGIAIRE



Christine Torche

En 1985, l'Etat de Fribourg et la Ville de Fribourg ont acquis conjointement un atelier à la Cité internationale des arts à Paris. Cet atelier du nom de Jean Tinguely est mis chaque année à la disposition d'artistes. Ceux-ci sont désignés une année par l'Etat, une année par la Ville.

Après plusieurs artistes visuels, c'est une costumière, Christine Torche, que le Conseil communal de la Ville de Fribourg a dési-

gnée pour occuper l'atelier, de septembre 2001 à août 2002.

Née en 1966 et établie à Fribourg depuis une dizaine d'années, Christine Torche a d'abord travaillé comme employée de commerce. Ce métier ne la satisfaisant pas, elle s'est alors inscrite à la toute nouvelle école de couture de Fribourg. Une fois les trois années d'apprentissage terminées, elle a eu la chance de pouvoir poursuivre sa formation par une année de perfectionnement dans les costumes de spectacles. C'était en effet la première année d'existence de la seule école en Suisse romande permettant cette formation.

Diplôme en poche, elle s'est mise à travailler: Fête des vignes (retouches essentiellement, les costumes ayant été fabriqués à l'étranger pour des questions financières), quatre des opéras de Fribourg, Mubarop, Théâtre du Vieux-Quartier à Montreux, etc.

Christine Torche pense mettre à profit son stage à Paris pour effectuer des stages dans des ateliers (activités non rémunérées hélas!), afin de se perfectionner dans la conception, la création, le choix des tissus et la réalisation de costumes. Elle envisage également d'effectuer des recherches sur l'histoire du costume.

(suite de la page précédente)

du lien affectif serait un besoin aussi élémentaire que celui de l'air pour respirer ou la recherche d'aliments pour se nourrir.

De tout temps, le thème de la fratrie a inspiré les écrivains qui nous ont livré leur histoire pour notre plus grand bonheur. Un grand choix de livres sur ce sujet a été préparé à votre intention par vos bibliothécaires qui se réjouissent de votre visite.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 18 h
mercredi de 10 h à 20 h
samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque

de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 9 octobre 2001, de 18 h 15 à 18 h 45 env.,
M^{me} Yvonne Lehnher, directrice du Musée d'art et d'histoire, présentera une sculpture de Niki de Saint Phalle: **La grande Lune**, importante œuvre réalisée en 1985/1992.

«La grande Lune», représentative des Skinnies, est le symbole du XVIII^e arcane des tarots. Deux chiens, l'un vert au pelage gris-rose-noir et l'autre, jaune, habillé de mosaïques rouge-orange-noir, se font face et se miroitent dans un bassin d'eau. Ils portent une écrevisse rouge, dont les pinces soutiennent la lune. Le profil féminin de la lune, bleu aux lèvres rouges, se découpe dans le ciel, et est opposé au double croissant miroité qui forme l'arrière de la tête.

Entrée libre.

**Musée d'art et d'histoire
(MAHF)**

Rue de Morat 12 - 1700 Fribourg

Niki de Saint Phalle:
«La grande Lune»
(1985/1992).

[(c) MAHF/ photo P. Bosshard]



A disposition à l'Hôpital des Bourgeois

LE CAVEAU ET LA SALLE ROSSIER

Depuis la rénovation de l'ancien Hôpital des Bourgeois, la Ville de Fribourg met à la disposition du public - de la commune de Fribourg d'abord, mais aussi des habitants de l'extérieur - une cave pour des apéritifs et une grande salle de conférences.

Le caveau

Ouvert de 10 h à 21 h 30, le caveau de l'Hôpital des Bourgeois est destiné avant tout aux apéritifs, non seulement du Conseil communal qui y reçoit ses invités, mais aussi d'entreprises, de sociétés ou de familles. Le caveau peut également être utilisé pour d'autres manifestations: c'est dans le caveau, par exemple, que la Télévision suisse romande a enregistré certaines émissions.

Le caveau peut accueillir un maximum de 150 personnes debout; une centaine de places assises sont disponibles. Il n'est pas autorisé d'y faire des repas, mais une légère collation froide peut être envisagée.

Pour les vins, obligation est faite de servir ceux du caveau. Leurs prix sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués par la Bourgeoisie. De l'eau minérale, du jus d'orange et de la bière sont également disponibles, aux mêmes prix que ceux pratiqués dans le commerce. Au besoin, des biscuits salés se trouvent en réserve.

C'est le concierge qui est chargé de l'ouverture et de la fermeture des portes. C'est lui également qui s'occupe du service. En cas d'affluence, du personnel de renfort peut être fourni. Le concierge s'occupe également du rangement et du nettoyage de la cave qui sont compris dans l'indemnité.

Selon le désir des organisateurs, un lecteur de cassettes et CD



Le caveau

est prêt à diffuser de la musique. En cas de discours, un micro peut être installé.

La salle Rossier

La salle André-Joseph-Rossier, dédiée à l'architecte qui se chargea gratuitement de la construction de l'hôpital (1681-1699), est située au troisième étage (avec ascenseur), sous les combles. On y accède par la rue de l'Hôpital. Cette salle a été aménagée dans la magnifique charpente d'origine qui a fort heureusement échappé à l'incendie de 1937 et qui a été remise en valeur.

Pouvant accueillir environ 130 personnes, elle est utilisée surtout pour des conférences, congrès, remises de diplômes, assemblées générales et autres réunions, mais de petits concerts (concert de guitare par exemple) peuvent également y être organisés.

La salle est disponible de 8 h à 23 h. Petit inconvénient: composée essentiellement de bois, il est inter-

dit d'y fumer. Le sol n'étant pas traité, les taches éventuelles ne peuvent être enlevées. Il est donc interdit d'y boire ou d'y manger. L'eau minérale est seule tolérée. Il n'est pas possible non plus d'afficher quoi que ce soit contre les poutres.

Le cachet de cette salle est indéniable et les sociétés y trouvent tous les appareils nécessaires aux conférenciers tels que rétro-projecteur, lecteur de diapositives, lecteur de cassettes, micro sur pied et micro sans fil, ainsi qu'un projecteur vidéo, le mur blanc faisant office d'écran. En cas d'affluence, il est toutefois difficile pour les participants du fond de suivre les projections.

Si des tables pour les participants sont nécessaires, le nombre de personnes pouvant prendre place est réduit à 60. Sur demande, les tables peuvent être disposées façon salle d'école, en U ou en carré.

Si vous désirez réserver la salle Rossier ou le caveau, ou tout simplement obtenir de plus amples informations, il vous suffit d'appeler le 026 351 71 43.



La salle Rossier

Nouveau concours «1700»

«BONNES TABLES DE FRIBOURG»

Fribourg ne manque certes pas de restaurants. Repas d'affaires, repas pris en vitesse à midi à proximité du lieu de travail, fêtes de familles, rencontres entre amis: les occasions de manger à l'extérieur sont nombreuses et le choix est vaste, en ville de Fribourg, entre la cuisine traditionnelle et les cuisines de pays lointains, entre les petits bistrotts et la table élégante qui a son étoile dans le Michelin ou sa toque dans le Gault et Millau.

Après le concours «Fribourg en musique(s)», la rédaction du «1700» se propose, tout au long de cette dix-huitième édition, de vous faire découvrir une dizaine de bonnes tables de notre ville. Le principe de ce nouveau concours n'a pas changé. Dès aujourd'hui et

dans les neuf prochains numéros du *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg*, nous publions la photo d'un bâtiment abritant un restaurant, accompagnée d'une question posée par le patron du lieu. La solution paraîtra dans le numéro suivant, accompagnée d'un petit descriptif du restaurant.

Il ne s'agit pas d'une chronique gastronomique – de nombreux guides spécialisés existent déjà – mais d'une présentation de quelques restaurateurs qui se soucient du bien-être de leur clientèle en lui offrant un accueil chaleureux et une cuisine traditionnelle et variée et qui font de Fribourg un endroit où la gastronomie a sa place.

Et tant pis si la gourmandise est un vilain défaut!

Brochure «La Suisse et l'ONU»

La discussion sur l'adhésion à l'ONU est désormais lancée. Une brochure, «La Suisse et l'ONU», publiée par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), à Berne, fournit aux citoyennes et citoyens intéressés des informations sur les tâches et le fonctionnement de l'ONU ainsi que sur la collaboration de la Suisse avec l'organisation. Cette brochure peut être obtenue directement au DFAE à Berne ou par l'intermédiaire de l'un des sites Internet suivants: www.uno.admin.ch ou www.eda.admin.ch

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg

tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
place de la Gare 5, 1700 Fribourg
tél. 026 / 347 30 03
fax 026 / 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg

Tirage: 19 741 exemplaires

Elle va être restaurée et conservée

LA FONTAINE DE LA VAILLANCE

C'est en 1394 que l'on mentionne pour la première fois une fontaine devant la façade orientale du premier Hôtel de Ville, alors situé à l'emplacement de l'actuelle poste du Bourg. A l'époque de la Renaissance, le sculpteur Hans Gieng créa une œuvre nouvelle, placée sous le symbole de la Vaillance (1549-1550).

Le sculpteur

Probablement originaire de la Souabe (Allemagne du Sud), Hans Gieng réalisa entre autres d'admirables fontaines Renaissance à Berne comme à Fribourg. Celles-ci sont conservées pour la plupart et forment un ensemble des plus représentatifs de la sculpture de cette période dans notre pays. Les fontaines qu'il a créées sur les bords de la Sarine, entre 1547 et 1560, constituent sans aucun doute son œuvre la plus importante. Il séjournera par ailleurs dans notre cité à partir des années 1520 et ce jusqu'à sa mort, survenue en 1562.

Une histoire mouvementée

En 1840, la fontaine de la Vaillance fut déplacée devant la façade orientale de la sacristie de Saint-Nicolas. Un bassin de la même pierre que l'original (molasse de la Molière) fut sculpté par Nicolas Kessler, artiste qui restaura par ailleurs la statue. Pendant longtemps, on crut qu'elle représentait le fondateur de la ville de Fribourg, le duc Berthold IV de Zaehringen.

En 1846, un comité mit sur pied un projet visant à remplacer la statue de la Vaillance par un buste du célèbre facteur d'orgues Aloys Mooser. Mais ce concept fut rejeté par les autorités, de même que le projet de remplacer la statue en pierre d'Hauterive (Neuchâtel) par une sculpture en bronze. A partir de 1880, la fontaine de la Vaillance



Susan Olamai lors du premier examen de la statue de la fontaine.

[Photo: BFH Studiengang Konservierung und Restaurierung]

perdit de son importance comme point d'eau potable, en raison de l'installation de conduites dans les maisons avoisinantes. Enfin, dans les années 1930, la statue d'origine fut remplacée par une copie réalisée dans le même matériau par François Baud, de Genève, l'original de Hans Gieng (1549-1550) trouvant place au Musée d'art et d'histoire, où il est loisible de le découvrir.

Conservation et restauration

Aujourd'hui, la conservation et la restauration se penchent précisément sur la copie de François Baud. Celle-ci, également en pierre oolithique, révèle des déprédations lourdes de conséquences, dues principalement à la pollution de l'air. Cette dernière a déjà provoqué

des éclatements et une dégradation partielle du relief, de telle sorte que, sans intervention conservatrice, la perte serait irrémédiable.

Pour pallier les outrages du temps, la Ville de Fribourg, propriétaire de la fontaine, a chargé la Haute Ecole d'arts appliqués de Berne (filiale «Conservation et Restauration») d'entreprendre la sauvegarde de cette sculpture. Deux de ses étudiants, Susan Olamai et Benno Vogler, ont élaboré à cet effet un concept scientifique pour sauver ce chef-d'œuvre en péril. Après des recherches dans les archives, ils ont procédé au recensement et à l'analyse des dégâts. Il est en effet primordial d'identifier le genre de dommages et d'élucider le pourquoi d'une détérioration aussi rapide (67 ans!). Pour cette raison, de minuscules échantillons ont été prélevés

et analysés dans le laboratoire de l'école, afin d'en déterminer les composants chimiques et physiques. Ces résultats arrêteront les mesures qu'il conviendra impérativement de prendre. Une analyse optique peut d'ores et déjà révéler qu'une consolidation de la pierre est indispensable. L'encroûtement noir, ainsi que la mousse et les lichens doivent être éliminés pour améliorer la visibilité de la statue. Toutes les étapes de la conservation et de la restauration seront photographiées et dûment répertoriées selon les techniques les plus modernes. Pendant les deux ans et demi que devrait durer ce travail, ses différentes étapes pourront être suivies sur internet notamment, et ce à l'adresse suivante:

<http://www.angelfire.com/stars2/vaillance>

M É M E N T O

CONCERTS

- **Union Instrumentale**
vendredi 21 septembre, 20 h 15, aula magna de l'Université.
- **Festival Michel Corboz 2001**
«Passion selon Saint Matthieu» de Bach par l'Ensemble instrumental et l'Ensemble vocal de Lausanne; direction: Michel Corboz; dimanche 23 septembre, 17 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Lionel Rogg: récital d'orgue**
œuvres de Bach, Liszt, Reger et Rogg; avec projection du jeu de l'organiste sur un écran dans la nef; vendredi 5 octobre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **La Maîtrise de Fribourg**
cantate BWV 131 «Aus der Tiefe» de Bach et Anthem pour l'Hospice des enfants trouvés de Haendel; dimanche 7 octobre, 17 h, église du Collège Saint-Michel.
- **L'Accroche-Chœur**
Stabat Mater de Rheinberger et Messe pour double chœur; samedi 13 octobre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **L'Ensemble Triade**
mardi 16 octobre, 20 h 15, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle, rue de Morat 2.
- **Concert Brahms**
direction: Hans Richter; Chœur symphonique de Fribourg; 4 œuvres de Brahms avec solistes et orchestre symphonique; jeudi 18 octobre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes**
direction: Kai Bumann; œuvres de Schubert et Bartok; vendredi 19 octobre, 20 h, aula magna de l'Université.
- **Orchestre des Jeunes de Fribourg**
œuvres d'Hindemith, Bottesini et Beethoven (8^e symphonie); dimanche 28 octobre, 17 h, aula magna de l'Université.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Lunch 1/2 hour concert**
de 12 h 15 à 12 h 45
– Gabrielle Jungo, violon, et Shisato Iida-Duss, piano; œuvres de

- A. Honegger et M. Bluch; vendredi 21 septembre.
- Virginia Morrison, mezzo-soprano, et Katharina Furler, piano; œuvres de Quitter et Fauré, vendredi 28 septembre.
- Guy Fallot, violoncelle, et Rita Possa, piano; œuvres de Fauré et Brahms; vendredi 5 octobre.
- François Pidoud, chant, et Sylvianne Huguenin, piano; œuvres de musique française; vendredi 12 octobre.
- **Musique de chambre**
œuvres de Boulanger, Schubert, Prokofiev; Brigitta Greeff-von Greyerz, violon, et Erwin Möckli Cowper, piano; vendredi 28 septembre, 19 h 30.

LA SPIRALE

Petit-Saint-Jean 39

- **Kieran Kennedy**
(from the Black Velvet Band); Irish Folk-Rock; samedi 29 septembre, 21 h.
- **Dona Rosa**
Fado; vendredi 5 octobre, 21 h.
- **Octuor Contretemps**
samedi 6 octobre, 21 h.
- **Theus, Bourquin, Francioli**
vendredi 12 octobre, 21 h.
- **Musique malienne avec Ramata Diakitè**
vendredi 19 octobre, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Fri-Son fait son cinéma**
vendredi 21 et samedi 22 septembre, 20 h.
- **The Beta Band**
mardi 25 septembre, 21 h.
- **The Warp Label Night: Squarepusher/Plaid**
vendredi 12 octobre, 21 h.
- **Cheesecake/Mental Crash/Aquarium**
vendredi 19 octobre, 22 h.
- **Sparklehorse**
samedi 20 octobre, 21 h.
- **Blumfeld**
samedi 27 octobre, 21 h.

ESPACE MONCORRoute de Moncor 12
Villars-sur-Glâne

- **La confession**
par le collectif Iter; jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 octobre, 19 h et 21 h.

L'odeur du voisin

- par Alias Compagnie; chorégraphie: Guilherme Botelho, Caroline de Cornière; vendredi 12 et samedi 13 octobre, 20 h 30.
- **Giorgio Conte**
vendredi 26 octobre, 21 h.

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

- **Le Café littéraire**
consacré à Charles Joris, fondateur du TPR; jeudi 20 septembre, 19 h 15.
- **«Marie»**
d'après Marie Bashkirtseff; interprétation de Céline Cesa; mise en scène de Sylviane Tille; les vendredis 21, 28 septembre et 5 octobre (20 h), les samedis 22, 29 septembre et 6 octobre (20 h), les dimanches 23, 30 septembre et 7 octobre (17 h).
- **«Deux Labiche dans une armoire»**
d'Eugène Labiche; par la Comédie de Béthune (F); mise en scène d'Agathe Alexis, avec Jacques Brücher, Christophe Dellocque et Dimitri Radochevitch;
– samedi 13 octobre, 20 h.
– dimanche 14 octobre, 17 h.
- **Le Café littéraire**
consacré à Judith Baumann; jeudi 18 octobre, 19 h 15.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **Un si joli mariage**
comédie écrite et mise en scène par Jean Winiger; jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 septembre, 20 h 30.

THEATER

- **«Brennende Geduld»**
von Antonio Skarmeta; gespielt vom Theater Kanton Zürich; Dienstag, 2. Oktober, 20 h, aula magna de l'Université.
- **Night of the dance**
Broadway Dance Company & Dance Empire Dublin präsentieren die schönsten Tanzszenen im Stile von Riverdance, Lord of the dance, Stomp, Cirque du Soleil, usw.; Dienstag, 16. Oktober, 20 h 30, aula magna de l'Université.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Bergamote «Aller simple»**
mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 octobre, 21 h.
- **Plein la cave!**
de Gwendolin Portmann; mise en scène: Anne-Laure Vieli; interprètes: Hélène Sauvain, Alfais Torok et Gilles Widder; jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 septembre, 20 h 30.

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue de Lausanne 92

- **Portes ouvertes**
samedi 22 septembre, dès 9 h 30.
- **Danse rituelle à travers les saisons**
avec Ursula Kiener, musicothérapeute; renseignements: 026/347 10 78; mercredi 26 septembre, de 19 h 30 à 22 h.
- **La Bible sous le regard d'une psychanalyste, Marie Balmay**
vendredi 28 septembre, 20 h.

EXPOSITIONS

- **Carnet de voyage Népal-Tibet – Photos**
Bibliothèque de la Ville (ancien Hôpital des Bourgeois).
- **René Bersier (photographie) et Pierre Vallauri (sculptures)**
jusqu'au 23 septembre, Galerie de la Cathédrale, place Saint-Nicolas.
- **«La Bénichon» au jardin botanique / «La Benichon» im botanischer Garten: De l'anis à la cannelonelle / vom Anis zum Zimt**
jusqu'au 30 septembre.
- **Pascale Marie D'Avigneau – jardin secret**
jusqu'au 6 octobre, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter, Samaritaine 23.
- **Cristina Katchaluba – dessins et sculptures**
jusqu'au 7 octobre, Home médicalisé de la Sarine, av. Jean-Paul-II, Villars-sur-Glâne.
- **Fribourg au travers du temps**
plan Martini 1606; jusqu'au 12 octobre; Kaléidoscope EEF, bd de Péroilles 25.
- **Pierres et Santé**
du 20 octobre au 13 janvier 2002, Musée d'histoire naturelle.

M É M E N T O

• Bruno Baeriswyl

jusqu'au 11 novembre; Musée d'art et d'histoire.

• Artistes fribourgeois: Stéphane Dafflon; hommage à Bruno Baeriswyl et à Jacques Sidler

jusqu'au 11 novembre, Fri-Art, Centre d'art contemporain, Petites-Rames 22.

• Poissons – vivants et fossiles

jusqu'au 6 janvier 2002; Musée d'histoire naturelle

• Hommage à Jean Tinguely 1991–2001

exposition consacrée aux «lettres-des-sins» de l'artiste; jusqu'au 13 janvier 2002, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle, rue de Morat 2.

CONFÉRENCES

• Polarité, crânesacral, hypnose

soulagement des malaises physiques ou psychiques; par Elizabeth Erb, 079/509 58 26, vendredi 21 septembre, de 17 h à 20 h, Centre Richemond, Moncor 15.

• Visite guidée de l'exposition «Poissons – vivants et fossiles» / Führung durch die Sonderausstellung «Fische – versteinert und lebendig»

samedi 22 septembre, 14 h 15 en français, 15 h 15 auf deutsch, Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.

• La composition des armoiries lors de fusions de communes

par le Dr Jean Dubas; mercredi 26 septembre, 18 h 15, Maison bourgeoise.

• Le secret du mois... /

Das Geheimnis des Monats...

mercredi 26 septembre, 16 h, Jardin botanique, entrée côté Clinique Garcia.

• Connaissance du monde: Far West

salle du CO de Jolimont

– mercredi 3 octobre, 20 h.

– jeudi 4 octobre, 16 h et 20 h.

• Le dépistage systématique du cancer du sein par mammographie, avantages et inconvénients

organisation: Ligue fribourgeoise contre le cancer; jeudi 4 octobre, 20 h, Université Miséricorde, auditoire «C».

• Œuvre du mois, sculpture:

Niki de Saint Phalle: «La grande Lune»

par Yvonne Lehnerr; mardi 9 octobre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire, rue de Morat 12.

• Le thème des astres dans les armoiries des familles fribourgeoises

par Dominic Pedrazzini; mercredi 24 octobre, 18 h 15, Maison bourgeoise.

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

• Foire de Fribourg

du jeudi 27 septembre au dimanche 7 octobre; du lundi au jeudi de 10 h 30 à 21 h, vendredi-samedi de 10 h 30 à 22 h, dimanche de 10 h 30 à 20 h.

• Retro Technica

la bourse pour matériel technique de collection, d'occasion et de liquidation; samedi 20 octobre de 9 h à 18 h, dimanche 21 octobre de 9 h à 17 h.

• Mémorial Jo Siffert

du vendredi 26 au dimanche 28 octobre.

DIVERS

• Pour les Aînés. Pro Senectute

le programme d'animation, formation et sport est sorti! Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 026/347 12 47.

• Le Club des accordéonistes de la ville de Fribourg

reprise d'activités, tous les lundis soir dès 19 h 30 à la grande salle de l'école de la Vignettaz.

• Course de sponsors en faveur des castors du canton de Fribourg

une initiative du WWF, section Fribourg; renseignements: 026/424 96 93; samedi 22 septembre, de 9 h à 12 h, au Guintzet.

• Festilivres

foire du livre; du vendredi 28 au dimanche 30 septembre, Belluard, BCU, Belvédère.

• Fri-Culture

journée sur le thème de la culture dans le canton; organisation: Conseil des jeunes du canton de Fribourg; samedi 29 septembre, au centre de Fribourg.

• Nuit de la Culture / Nacht der Kultur

Musée ouvert non-stop; samedi 29 septembre, de 13 h à 01 h, Musée d'histoire naturelle.

• Dans le cadre de Fri-Culture, Fri-Art propose

18 h 30: visite commentée de l'exposition des artistes fribourgeois, 20 h: performance, Cool (Marie Cool et Fabio Balducci), 21 h: film-vidéo Bruno Baeriswyl, 22 h: performance; samedi 29 septembre, Fri-Art, Petites-Rames 22.

• Intégrer les travailleurs atypiques dans les régimes de retraite de deuxième pilier

journée d'études du Département de travail social et politiques sociales; inscriptions: 026/300 77 80; vendredi 12 octobre, 9 h 15, Université Regina Mundi.

• Contes pour enfants

dès 4 ans; jeudi 18 octobre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (ancien Hôpital des Bourgeois).

• FriB urnes

spectacle bouffe électoral, du 27 octobre au 2 décembre, Restaurant Manora, tous les soirs (sauf 1.11) 21 h (dimanche 19 h).

• Cirque Knie

du mardi 30 octobre au dimanche 4 novembre, parc de la Poya.

SPORTS

• Basket

halle Sainte-Croix, 17 h 30:

– Benetton Fribourg Olympic – Car-glass Carouge BC Genève, samedi 22 septembre.

– City Fribourg BBC – BCTV Sursee, samedi 29 septembre.

– Benetton Fribourg Olympic – Riviera Basket, samedi 6 octobre.

– Benetton Fribourg Olympic – BC Lugano, samedi 13 octobre.

– City Fribourg BBC – Pallacanestro Femminile Bellinzona, dimanche 14 octobre (16 h).

– City Fribourg BBC – Regazzi Star Gordola, samedi 20 octobre.

– Benetton Fribourg Olympic – Reuss Rebels, samedi 27 octobre.

• Laufen für autistische Menschen

Sponsorenlauf für eine Wohngemeinschaft für Menschen mit Autismus; Animation mit Blues Band Bern und Festwirtschaft; Sonntag, 23. September, von 9 h bis 17 h, place Georges-Python, rue des Alpes, rue de Lausanne.

• Hockey sur glace

Patinoire communale Saint-Léonard, 19 h 30:

– Fribourg-Gottéron – SCL Tigers Langnau, samedi 22 septembre.

– Fribourg-Gottéron – EHC Coire, vendredi 28 septembre.

– Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers, vendredi 5 octobre.

– Fribourg-Gottéron – SC Rapperswil-Jona, vendredi 12 octobre.

– Fribourg-Gottéron – HC Davos, vendredi 19 octobre.

– Fribourg-Gottéron – EV Zoug, samedi 27 octobre.

• Volleyball féminin

salle du Belluard, 17 h 30:

– VBC Fribourg – VBC Uni Bern, dimanche 30 septembre.

– VBC Fribourg – VBC Münchenbuchsee, dimanche 14 octobre.

– VBC Fribourg – Montreux VB, dimanche 28 octobre.

• 68^e Course commémorative

Morat–Fribourg

dimanche 7 octobre.

Bourses aux vêtements

Les bourses aux vêtements acceptent et vendent tous les **articles de sport d'hiver** pour grands et petits (skis et souliers de ski, snowboard, patins, etc.), **jouets de toutes sortes**, livres, habits et **souliers d'hiver** pour enfants (jusqu'à 16 ans), tout pour le bébé (buggys, sièges de voitures, poussettes récentes, tables à langer, etc.). Les vêtements de bébés jusqu'à 2 ans seront limités à 30 articles par personne.

Deux bourses auront lieu prochainement:

AU CENTRE PAROISSIAL DE SAINT-PAUL (SCHOENBERG)

Réception: lundi 1^{er} octobre 2001 de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h

Vente: lundi 1^{er} octobre 2001 de 16 h à 18 h 30

Restitution: mardi 2 octobre 2001 de 9 h 30 à 10 h 30

Attention! Pour les habits, seuls 30 articles par personne sont acceptés.

Renseignements: 026/481 57 84

À LA SALLE PAROISSIALE DE SAINTE-THÉRÈSE (JURA)

Bourse enfants

Réception: lundi 8 octobre 2001, de 12 h à 19 h

Vente: mardi 9 octobre 2001, de 13 h à 19 h

Restitution: mercredi 10 octobre 2001, de 9 h à 11 h

10 % du prix de vente seront retenus sur chaque article pour couvrir les frais d'organisation.

Pour ces deux bourses, les articles doivent être propres, non démodés, en bon état et munis (**pièce par pièce**) d'une étiquette en carton indiquant l'objet, la couleur, la taille et le prix (pas d'étiquettes collantes, ni d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à ces critères seront refusés.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Renseignements uniquement au tél. 475 15 38 ou 475 21 16.

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.fr.ch/ville-fribourg.ch